

RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 11/01/2024

Adagrasib: risque potentiel d'effets indésirables cutanés sévères

Information destinée aux médecins et pharmaciens qui participent au programme d'accès compassionnel avec adagrasib en France et aux investigateurs d'essais cliniques menés en France

- Une nécrolyse épidermique toxique (syndrome de Lyell) fatale a été rapportée chez une femme de 67 ans traitée par adagrasib pour un cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC) dans le cadre du <u>programme compassionnel en</u> <u>France</u>. Une analyse a permis d'identifier quatre autres cas de réactions cutanées graves et un cas non grave de "toxicité cutanée" liée à une utilisation de l'adagrasib seul ou en association. Des investigations complémentaires sont en cours pour évaluer ce signal et prendre les mesures appropriées.
- Tous les professionnels de santé doivent conseiller aux patients de consulter un médecin en cas de symptômes de toxicité cutanée, notamment:
 - Une douleur cutanée généralisée ;
 - Une éruption cutanée qui s'étend rapidement ;
 - Des bulles cutanées et/ou de grandes zones de peau qui se décollent ;
 - Une inflammation puis des érosions hémorragiques sur les muqueuses, y compris la bouche, le nez, les yeux, l'anus et les zones génitales.
- Le traitement par adagrasib doit être immédiatement interrompu en cas de suspicion de syndrome de Stevens-Johnson (SJS) ou de Lyell ou de lésions bulleuses et le patient doit être adressé en urgence à un dermatologue.
- Le traitement doit être définitivement arrêté si le diagnostic de SJS ou de Lyell est confirmé.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé

Fin savoir plus sur l'autorisation d'accès compassionnel Adagrasib